

## Documents constituant le dossier de recrutement des résidents contractuels sur concours:

### Pour les non fonctionnaires :

#### Avant le 01/04/2020 :

- \* 6 copies certifiées conforme de la CIN électronique.
- \* 6 copies certifiées conforme du diplôme de médecine.
- \* Attestation d'inscription à l'ordre régional des médecins.
- \* Résultats de la commission médicale.
- \* 4 engagement de servir التزام.
- \* 4 photos d'identité
- \* casier judiciaire ou fiche anthropométrique.
- \* chèque barré.
- \* 2 fiches de renseignements.

#### Après le 01/04/2020 :

- \* Attestation d'inscription à la première année de résidant (FMPT).
- \* compte rendu de prise de service (CHU)

### Pour les fonctionnaires :

#### Avant le 01/04/2020 :

- \* 3 contrats d'engagement
- \* 2 fiches de renseignements.

#### Après le 01/04/2020 :

- \* compte rendu de prise de service (CHU)



**PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER**  
**DE LA FACULTE DES NOUVEAUX RESIDANTS**

- 01 Extrait d'acte de naissance;
- 01 Photocopie légalisée du diplôme ;
- 03 Enveloppes timbrées;
- 01 Fiche de renseignements interne à remplir au sein de la faculté  
(Unité résidanat)
- 01 Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale;
- 01 Attestation de scolarité précisant les années d'étude médicale.
- 03 photos
- Autorisation de poursuivre les études de spécialité pour les Médecins  
Fonctionnaires délivrée par le Ministère de la Santé

